

ACCREDITATION POUR L'ANNÉE 2017



DIRECTION
DE LA
COMMUNICATION

DIVISION
DE LA PRESSE

Nom..... Prénom

Qualité (*Rédactrice/Rédacteur en chef*)

Média.....

Mail.....

demande l'accréditation de :

▪ Nom..... Prénom

Tél..... Tél. portable.....

Twitter..... Courriel.....

Adresse postale.....

1^{ère} demande Renouvellement

Ne souhaite pas recevoir les communiqués

▪ Nom..... Prénom.....

Tél..... Tél. portable.....

Twitter..... Courriel.....

Adresse postale.....

1^{ère} demande Renouvellement

Ne souhaite pas recevoir les communiqués

Date

Signature

Merci de joindre la photocopie de leur carte de presse 2017¹ et, pour un nouveau journaliste, sa photo d'identité au format jpg.

En cas de renouvellement, le badge 2016 devra être impérativement rendu avant l'attribution du badge 2017

*Document à retourner à Delphine Seillier – Division de la Presse
d.seillier@senat.fr - 01 42 34 25 84*

*
* *

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

¹ Tout dossier doit être complet (formulaire, carte de presse 2017, badge 2016 et photo d'identité pour les premières demandes), sans quoi il ne nous sera pas possible de vous délivrer une accréditation annuelle pour 2017.